

# Trait d'Union

# CODE

# ELECTORAL

# 20

# 14

REMARQUE IMPORTANTE  
Pour les communes de plus de 3500 habitants  
inter, au moment du vote, un titre d'identité.

SCRUTIN N° 1	SCRUTIN N° 2
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
SCRUTIN N° 5	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12



Actualités p.4-5  
Animations médiathèque,  
Alliance musicale,  
Ciné environnement...



Dossier p.6-8  
Elections municipales :  
voter, un geste citoyen



Zoom sur p.9  
Le centre de secours  
de Sées

## Recrutement au camping municipal

Comme chaque année, le camping de la ville recrute deux agents d'accueil pour la période de mai à septembre 2014. Anglais courant exigé. Les intéressés doivent envoyer un C.V et une lettre de motivation avant le 10 mars à :

Mairie de Sées

M le Maire Jean-Yves Houssemaine

Place du Général-de-Gaulle

61500 Sées

## Médaille de la Famille française

Cette médaille décernée aux personnes élevant ou ayant élevé dignement de nombreux enfants rend hommage à leur mérite. Nous vous informons que les demandes d'attribution doivent être déposées en mairie pour le 21 mars 2014.

## Inscriptions en maternelle/primaire :

Vous devez vous adresser à la Communauté De Communes des Sources de l'Orne, dès le 19 mars au 02 rue A.Loutreuil à Sées (Tél. 02 33 28 88 87). Retour des dossiers le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée.

## Porte-ouvertes des établissements scolaires sagiens :

Collège Nicolas-Jacques Conté, le samedi 22 mars 2014 de 9 h. à 12 h.30

Lycée agricole, le samedi 22 mars 2014 de 9 h.30 à 17 h.30

Collège Marie-Immaculée, le vendredi 28 mars 2014 de 17 h.15 à 19 h.30 et le samedi 29 mars de 10 h. à 12 h.30

Lycée Marie-Immaculée, le samedi 29 mars 2014 de 10 h. à 15 h.

## Ouverture de terrasse

A l'approche du printemps, nous rappelons aux restaurateurs et cafetiers de Sées qu'il est nécessaire de faire une demande d'ouverture de terrasse auprès de la Police municipale pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2014.

## Horaires d'ouverture des établissements – erratum :

Une erreur s'est glissée dans le Trait d'Union de février. Les horaires d'ouverture du secrétariat de l'école municipale de musique sont, depuis le 06 janvier 2014, les suivants :

Le lundi de 13 h.30 à 17 h.30

Les mardis et jeudis de 8 h.30 à 12 h. et de 13 h.30 à 17 h.

Le vendredi de 8 h.30 à 16 h.30

Le samedi de 8 h.30 à 12 h.

Tél. : 02 33 27 42 88 / email : [ecolemusiquesees@orange.fr](mailto:ecolemusiquesees@orange.fr)

## Objets trouvés :

- Un bonnet fait main

S'adresser à la Police Municipale au 02 33 81 79 79 ou directement au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville.

## Mise à jour du cadastre

Nous vous informons que M. Guilbert, géomètre du cadastre, arpentera jusqu'à la fin avril 2014 le territoire de la commune afin de procéder à la mise à jour des plans du cadastre.

Muni de la liste des permis de construire, déclarations préalables et des permis de démolir en cours, il se rendra sur chaque propriété concernée pour constater les modifications effectuées. La mise à jour du plan cadastral est faite en fonction des mesures prises sur le terrain. Il lui est donc nécessaire d'accéder à l'intérieur des propriétés privées mais non à l'intérieur des maisons. Les caractéristiques de son véhicule sont : Renault Clio III grise, immatriculation 1358/VJ/61. Il sera muni d'une carte professionnelle pouvant être présentée à la demande.

## Rappel poubelles :

Les ordures ménagères (sac noir) doivent être déposées dans la rue le lundi et le vendredi soir et les sacs de recyclage (jaune et bleu) le mardi soir.

Face à l'indélicatesse de certains habitants, des sanctions pourront être prises si cette mesure n'est pas respectée.

## Liste des contacts S.T.G.S. (Société de Travaux Gestion et Services - Eau potable) :

Service astreinte : 06 73 74 94 53

Standard : 02 33 79 46 79

Service clientèle : 09 69 32 69 33

## Lutte contre les cambriolages, quelques conseils :

Pour éviter de subir cet acte, il est important de : bien fermer vos portes et fenêtres ; protéger les ouvertures susceptibles de faciliter l'effraction ; renforcer la porte d'entrée et les serrures ; ne pas laisser les clés dans le pot de fleurs ou la boîte aux lettres mais plutôt les confier à une autre personne ; ne pas inscrire votre nom sur vos clés ; protéger vos objets de valeur et les faire référencer ; ne pas laisser les clés de contact sur la voiture même si elle est dans un garage ; éviter de laisser un échafaudage ou une échelle dans le jardin...

Si vous êtes victime, il est nécessaire de : appeler les gendarmes ou la Police ; d'éviter de toucher quoi que ce soit pour préserver les traces, en attendant leur arrivée ; prévenir votre assureur et à terme, porter plainte.

Numéros utiles : 17 ou le 02 33 82 41 95 – Brigade de gendarmerie de Sées.



## Démocratie et citoyenneté

A l'approche des élections municipales et européennes, il est bon de rappeler que chaque citoyen a le droit de voter. Ce droit de vote, fer de lance des régimes démocratiques, a pris racine en France dans de nombreuses luttes. Moments fondateurs de notre histoire républicaine ayant aboutis en 1789 avec la promulgation des droits de l'homme et du citoyen, ces luttes furent également inspiratrices de notre devise nationale - liberté, égalité, fraternité – et des grands principes qui en découlent.

Les hommes politiques peuvent parfois vous décevoir dans leurs propositions ou actions, mais n'oubliez pas que tout pays a besoin de représentants pour que la démocratie fonctionne. Nous avons chacun le devoir, et la responsabilité de choisir ces dirigeants dont les idées sont les plus à même de répondre à nos attentes, à nos espoirs pour notre avenir et celui de nos enfants.

Cet acte est un geste citoyen, qui engage l'électeur et lui permet ainsi de participer à la démocratie. La loi n'en a pas fixé l'obligation, mais comme le rappelle la maxime inscrite sur la carte d'électeur,

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Rappelons-nous que des hommes et des femmes se sont battus pour l'obtenir, et que d'autres dans le monde sont en train de sacrifier leurs vies pour obtenir ce précieux droit.

La démocratie reste vulnérable, nous avons tous le devoir de la défendre et de la faire vivre.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

■ **Trait d'Union mars-avril 2014**  
Magazine mensuel de la Ville de Sées  
Directeur de la publication : **Jean-Yves Houssemaine**  
Rédactrice : **Elodie Boutrois**  
PAO : **Kelly Marconnot**  
Visuels : **Ville**  
Imprimerie : **Copydem - Sées**

■ **Mairie de Sées**  
Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. : 02 33 81 79 70  
Fax. : 02 33 28 18 13  
E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)

## Trait d'Union mars-avril

Au vu des élections municipales fin mars, le Trait d'Union que vous tenez couvre les actualités des mois de mars et avril 2014. Le mensuel d'avril ne sera donc pas édité. Prochaine parution : mai 2014.

## Vernissage

C'est avec plaisir et émotion que les résidents artistes du foyer d'hébergement ANAIS ont dévoilé leurs œuvres lors du vernissage de l'exposition « A chacun son expressivité » le 07 février dernier, en présence du Maire Jean-Yves Houssemaine, de la Maire-adjointe en charge de la culture Valérie Loritte, de la directrice du foyer Yveline Lelandais et de l'animatrice Christine Letellier.



## « Rythmes et danses » le 29 mars

L'Alliance musicale, l'école de musique et la classe de percussions de l'école du Saosnois nous réservent un concert détonnant pour fêter l'arrivée du printemps. Après une première partie percutante (présentation de différents instruments : xylophone, vibraphone, batterie, tambourin etc.), les deux orchestres interpréteront un programme basé sur les rythmes au travers de différents styles de danses : rock, mambo, bossa nova, cha-cha-cha... Viendra ensuite le final qui donnera, on l'espère, l'envie au public de danser !

Samedi 29 mars, à 20 h.30 au centre polyvalent. Libre participation aux frais.

## Atelier de calligraphie

La médiathèque et Michel Chanteloup proposent à nouveau un atelier de calligraphie ouvert à tous. Le premier cours se tiendra le 29 mars de 14 h. à 16 h. Les places étant limitées, il est conseillé de s'inscrire dès que possible. Renseignements au 02 33 27 01 44

## Théâtre avec Cadence

Du 25 au 27 avril, Denise et Paulo, propriétaires d'une pension vous attendent pour un moment de détente haut en couleurs.

Vendredi et samedi, 20 h.30 et dimanche, 16 h. au centre polyvalent. Entrée 6 €, gratuit - de 12 ans.

## Exposition d'affiche

Une nouvelle fois, la Ville de Sées a lancé le concours de création du visuel promotionnel de la Fête des plantes, auprès des collègues Conté et Marie Immaculée. Les affiches proposées par les élèves seront exposées dans le hall de l'hôtel de ville du 11 avril au 17 mai 2014. A découvrir librement aux horaires d'ouverture de la mairie.

## Spectacle et animations de la médiathèque

En mars, la médiathèque Emile Zola réserve quelques belles surprises. Cela commencera le 20 mars, où sera inaugurée l'exposition d'art postal et art épistolaire réalisée à partir des créations des élèves des collèges Conté et Marie Immaculée.

Le 22 mars, un conte sur le thème du cheval sera présenté à 15 h.30 avec la participation des élèves de l'école de musique, à l'occasion du Printemps des poètes.

Suivra le spectacle « Ta Lou qui t'aime » le 26 mars, adaptation d'une correspondance d'été entre une grand-mère et sa petite-fille, toutes deux parties pour la première fois seules en vacances. Ces lettres lancées d'abord comme un cri de détresse, se tissent peu à peu de souvenirs, d'encouragements mutuels et de projets. Spectacle proposé par la M.D.O et mis en scène par la Perenne Compagnie, le 26 mars à 20 h.30 au cinéma Rex. Gratuit, réservation conseillée à la médiathèque (à partir de 8 ans).



## Evènements du lycée agricole

Avril sonne traditionnellement l'heure du festival de cinéma organisé par les étudiants du lycée agricole : le ciné environnement. Pour sa 20<sup>e</sup> édition, du 08 au 12 avril, seront au programme au cinéma Rex des longs métrages ou films documentaires tels que *Night Moves*, *La possibilité d'être humain*, *The Bay*, *La pirogue* etc. Des animations, des séances en extérieur ou à destination des plus jeunes seront également proposées. Toute la programmation sera disponible en format papier ou sur le site internet : [cineenvironnement.wordpress.com](http://cineenvironnement.wordpress.com)

Le 11 avril, sera également proposé sur l'exploitation du lycée, de 16 h. à 19 h.30 le Marché du terroir labellisé « marché de producteurs de pays ». Au programme : vente directe de produits, buvette normande et animations.



## Pablo Raison, lauréat du concours de la Bande-dessinée scolaire d'Angoulême (session 2013), raconte sa fabuleuse journée

Le jeudi 30 janvier 2014, nous sommes partis de l'hôtel Altéora à Poitiers en Vendée, en bus pour nous diriger à Angoulême (festival international de la BD). Il y avait plus d'une heure et demie de route. Le bus nous a déposé devant l'Espace Franquin, il nous a été offert un petit déjeuner. Ensuite, nous sommes allés dans un amphithéâtre où il y a eu une petite remise des prix pour chacun des 33 lauréats du concours. Puis nous avons été voir une exposition sur Malfada dans le même bâtiment. Et nous sommes sortis pour voir d'autres expositions dans le centre-ville d'Angoulême (manga, exposition sur quelques auteurs de BD...).

Une fois arrivés au bâtiment où étaient exposées nos planches de BD, nous avons été pris en photo individuellement à côté de nos réalisations.

Après, direction le lycée Saint Paul pour déjeuner. Vers 14 h.30, nous sommes allés voir une exposition sur Ernest et Rebecca dans le musée d'Angoulême.

Ensuite, nous sommes allés voir « le monde des bulles » : c'est l'endroit où se trouvent plusieurs éditions et les auteurs de BD. Impossible d'avoir une dédicace, il y avait trop de monde.

Vers 18 h., c'était la cérémonie officielle d'ouverture du festival. Le théâtre d'Angoulême était plein mais nous étions bien placés. Il y avait 5 prix : les prix « coup de

cœur », « graphisme », « scénario », « humour » et le « grand prix d'Angoulême ». Malheureusement, je n'ai pas eu de prix mais je suis quand même content d'être l'un des 33 premiers nationaux.

La soirée s'est terminée à l'hôtel Mercure d'Angoulême. J'ai pu partager ma table avec un auteur de BD, Amélie Fléchais auteur de « chemin perdu ». La soirée s'est finie tard, nous sommes rentrés à l'hôtel à Poitiers. C'était une journée bien remplie, riche en expériences, et je suis motivé pour participer au prochain concours.

Écrit par Pablo, dessinateur en herbe, élève du collège Nicolas-Jacques Conté à Sées





© Rama

## Elections municipales : voter, un geste citoyen

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire vos conseillers municipaux pour une durée de six ans. Ces derniers élisent le maire ainsi que les adjoints et gèrent les affaires de la ville. Ils se réunissent régulièrement en Conseil municipal afin de délibérer sur les affaires courantes.

### Mode de scrutin :

Pour les communes de plus de 3 500 habitants, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire. C'est-à-dire que les listes sont « bloquées » : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir. Les listes respectent le principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

Vous ne pouvez ni rayer, ni modifier ou déchirer votre bulletin au risque qu'il soit jugé « nul ». Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste.

La moitié des sièges (50 % + 1 siège, à savoir 14 sièges à Sées) est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges (les 13 restants) sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Celles minoritaires sont également

représentées, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5 % de suffrages.

### Conseillers municipaux et conseillers communautaires :

Pour la première fois, les conseillers municipaux et communautaires seront élus en même temps et pour la même durée. Le vote pour les élections municipales vaut donc pour les élections communautaires. Les bulletins de vote comporteront donc deux listes : à gauche, la liste des candidats aux élections municipales et à droite, la liste des candidats aux élections communautaires (conseillers municipaux appelés à représenter la commune au Conseil communautaire).

**ATTENTION :** Si parmi les deux listes présentes sur le bulletin, vous rayez, vous ajoutez ou vous supprimez un ou plusieurs candidats, le bulletin est considéré comme « nul » pour les deux élections.

## Nécessaire du parfait électeur :

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte d'électeur (récente de 2012 ou reçue entre le 03 mars et le 08 mars 2014) et, obligatoirement, d'une pièce justificative d'identité parmi les suivantes :

Carte nationale d'identité

Passeport

Permis de conduire

Carte vitale avec photo

Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la S.N.C.F

Permis de chasser avec photo délivrée par le représentant de l'État

Livret de circulation, délivré par le préfet

Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore

Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires

Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo

Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo

Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attestation de dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

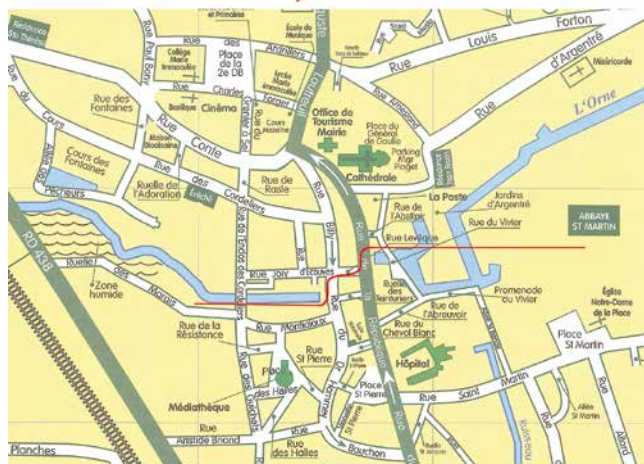
## Vote par procuration, une solution :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de la commune pour voter à votre place. Vous voterez ainsi par procuration.

Comment faire ? Vous avez jusqu'au 20 mars 2014 pour vous présenter au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie muni de votre titre d'identité. Ce délai dépassé, la commune peut ne pas recevoir votre demande. Vous devez prévenir la personne qui votera à votre place et lui laisser un volet de votre procuration ainsi que votre carte d'électeur.

## Trouver son bureau de vote :

**Nord de l'Orne - bureau de vote : foyer municipal**  
Rue de la République : du n° 1 au 37 et du n° 2 au 50  
Rue Billy : du n°1 au 41 et du n°2 au 36



**Sud de l'Orne - bureau de vote : centre polyvalent**  
Rue de la République : du n° 39 au 99 et du n° 52 au 100  
Rue Billy : du n°43 au 121 et du n° 38 au 120

Clôture des votes à 18 h. et résultats vers 20 h. au bureau centralisateur (foyer municipal).

## ■ Interview de Noémie Gripon, Agent de l'état civil et des élections (mairie de Sées)



**Trait d'Union : Quel est votre rôle dans la mise en place et l'organisation des élections ?**

**Noémie Gripon :** Dans une année dite « normale », je m'occupe de l'inscription des nouveaux résidents sur la liste électorale et de la commission de révision de cette liste qui est réalisée trois à quatre fois par an. Nous y validons les inscriptions, les changements d'adresse et les radiations (changement de commune, décès). Par la suite, j'imprime et j'envoie les cartes d'électeurs. J'envoie également des tableaux rectificatifs à la Préfecture.

Dans une année dite « électorale », j'enregistre en plus les retours de cartes électorales, les procurations sur le listing général afin d'imprimer, le jour J, les listes d'émargement. J'organise également toute la mise en place : commission de propagande, mise sous pli des documents, installation des bureaux de vote. Je m'assure que le matériel électoral soit là (urnes, codes électoraux, enveloppes officielles pour le vote...).

Je suis également le lien entre la Préfecture et les candidats. Ces derniers ont souvent des questions par rapport aux documents à remplir. J'ai en ma possession les différentes circulaires et les formulaires de base.

.../...

## Elections, l'envers du décor :

- La commission de propagande : son rôle est de vérifier que les documents déposés par les candidats (circulaire ou « profession de foi » et, bulletin de vote) sont conformes à la loi. Composée du juge du Tribunal de Grande Instance d'Alençon, d'un représentant du groupe La Poste et d'un agent du service administratif de la Mairie de Sées, elle se réunit courant mars.

- La mise sous pli : les agents du service administratif font la mise sous pli de la propagande électorale pour l'envoi aux électeurs. Ce travail nécessite la manipulation d'environ 2 800 enveloppes, 5 600 circulaires et 7 000 bulletins de vote.



- Les panneaux électoraux : les agents des services techniques répartissent l'ensemble des panneaux électoraux à dix endroits de la ville.



- La mise en place des bureaux de vote : les employés des services techniques installent les bureaux de vote avec les isoïrs, les tables et les chaises.



- Le jour J : un agent du service administratif est présent, aux côtés du président et des assesseurs, dans chaque bureau afin de veiller au bon déroulement de la journée.

*Visuels d'illustrations sur cette page.*

### IMPORTANT :

Vous n'avez pas reçu votre carte électorale ?  
Vous n'êtes pas sûre d'être bien inscrit sur les listes électorales de Sées ?  
Vous avez déménagé et/ou vous ne vous rappelez plus dans quel bureau voter ?  
N'hésitez pas à contacter le service des élections au 02 33 81 79 76.

**Prochain vote :** les élections européennes le 25 mai 2014

### T.U : Est-ce la première fois pour vous ?

**N.G :** Ce sont mes premières élections municipales mais les troisièmes élections dont je m'occupe. Il y a eu les élections présidentielles et les législatives.

### T.U : Depuis quand les préparez-vous ?

**N.G :** En réalité, les élections sont mon quotidien car j'enregistre régulièrement des inscriptions et des radiations sur la liste électorale. Mais ce traitement administratif est bien sûr décuplé à l'approche d'une élection comme c'est le cas cette année. Pour les municipales, je suis depuis janvier 2014 un calendrier afin de préparer les choses dans les temps.

### T.U : Avez-vous suivi une formation ?

**N.G :** Depuis mon arrivée à la mairie de Sées, j'ai suivi trois formations sur ce thème. A chaque nouvelle élection, nous devons suivre une formation de deux jours pour connaître les dernières prérogatives.

### T.U : Avez-vous des recommandations à donner aux électeurs pour le jour J ?

**N.G :** Oui, plusieurs choses peuvent faciliter le bon déroulement de cette journée : lorsque vous savez votre carte d'électeur perdue, vous devez le dire à l'employé présent à l'accueil. Il vous donnera votre numéro d'électeur ; même chose pour le vote par procuration. Cela permet de retrouver plus facilement la personne dans la liste. La seule obligation est d'avoir un titre d'identité avec soi.

Si vous avez tout votre temps ce jour-là, évitez la plage horaire 10 h.30/13 h. car il y a toujours beaucoup de monde. Sans attendre la dernière minute, vous avez jusqu'à 18 h. pour voter, ce qui laisse tout le temps nécessaire !





© JJ Fouillard

## Le centre de secours de Sées

Le centre de secours de la ville est l'un des 47 centres existants sur le Département. Seulement 6 d'entre eux sont mixtes avec, à la fois des sapeurs-pompiers professionnels et des volontaires. Avec un effectif de 36 sapeurs-pompiers volontaires, cet établissement est opérationnel 24/24h et 365 jours/an. L'encadrement compte notamment un chef de centre le lieutenant Olivier Garnier, un adjoint le lieutenant Jean-Michel Petruniw, un médecin Commandant Benoit Lascaud et une infirmière Catherine Hervieux.

## Les gardes

Chaque garde dure une semaine. Les sapeurs-pompiers de garde assurent les premiers départs de 19h à 7h. En journée, ce sont les sapeurs-pompiers en congés, disponibles ou conventionnés\* qui assurent les opérations en cas d'alerte. Trois équipes se relaient de semaine en semaine afin d'assurer une constante présence.

*\*une convention est passée entre le SDIS et l'employeur autorisant ainsi la personne à quitter son travail en cas d'alerte. Les employeurs permettant cette démarche sont principalement les collectivités territoriales telles que la Ville de Sées, la CdC, le CG61 et le Conseil régional ainsi que quelques employeurs privés (artisans, commerçants...).*

## Les entraînements

Une fois par mois, l'ensemble des sapeurs-pom-

piers volontaires du centre se retrouvent afin de réaliser des manœuvres. Celles-ci permettent de maintenir les acquis d'expérience mais aussi de contribuer à l'esprit d'équipe.

## Le recrutement

Avec un effectif moyen, le centre de secours de Sées se porte bien. Néanmoins, le chef de centre est toujours à la recherche de nouveaux volontaires. Son souhait : créer une quatrième équipe et ainsi répartir la sollicitation. Le volontaire doit être âgé de 18 ans minimum et, résider à Sées ou dans les communes proches. Être sapeur-pompier nécessite une formation. Celle-ci est réalisée au minimum sur trois ans, grâce à un cursus progressif (passage d'unité de valeurs : secours à la personne, incendie, secours routier, opérations diverses etc.). Pendant ce temps, la recrue est immergée dans la vie du centre (contacts durant les opérations, entente avec les autres, vie en communauté durant sept jours...). Petit à petit, elle intervient sur des opérations, toujours sous l'œil attentif de ses collègues.

## Le centre, en chiffres

576 sorties en 2013 (dont 80 % pour du secours à la personne), 6 véhicules spécialisés.

## Contact

L' Garnier : 06 26 46 59 27 ou 02 33 81 35 21 (heures bureau)

## Vie Sagiennaise



Le 01 février, la Ville a organisé une soirée de concerts appréciée par le public présent. Les deux groupes, The Hypes et la Cafetera roja ont su mettre l'ambiance.



Le 05 février, le Club de l'amitié a procédé à l'élection du nouveau bureau. Roland Douet assurera toujours la présidence, aux côtés de Raymond Huet et Jeanne Louis.



Le 09 février, Antoine Gadeau s'est classé 2<sup>e</sup> au championnat de Normandie de tir à l'arc en salle, après un duel serré. C'est là sa meilleure performance de la saison avec 517 points.



La médiathèque de Sées a accueilli jusqu'au 1<sup>er</sup> mars la première exposition de l'année consacrée au thème du cheval. Deux autres suivront...

# DATES À RETENIR

## Samedis 01, 08, 15, 22 et 29 mars 2014

**Vente et dépôt de vêtements d'occasion**, par l'Association familiale, au 26 rue Conté de 9 h.30 à 12 h.30. Un conteneur de dépôt est accessible sur la Cour Mazeline pour recevoir à tout moment les dons de vêtements en bon état. Renseignements au 02 33 27 82 68

## Jeu. 06 mars 2014

**Don du sang** au foyer municipal.

## Sam. 08 mars 2014

**Loto** du handball dans les gymnases.

## Dim. 09 mars 2014

**Loto** du Mouvement Vie Libre au foyer municipal.

## Ven. 14 mars 2014

**Préparation à la dictée** organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, dans la salle de réunion de la mairie à 14 h.

## Sam. 15 mars 2014

**Tournoi de tarot** avec le Tarot Club de Sées, au centre polyvalent.

**Loto** du Sées football Club au foyer municipal.

## Mar. 18 mars 2014

**Marche** avec l'Ass. cantonale des Aînés ruraux. Rendez-vous au foyer municipal à 14 h.

## Mer. 19 mars 2014

**Cérémonie de l'anniversaire du cessez le feu en Algérie**, sur l'avenue de Tonisvorst à partir de 11 h.30.

**Club de lecture** à la médiathèque à 20 h.

## Du 19 mars au 12 avril 2014

**Exposition** Art postal/Art épistolaire à la médiathèque. Plus d'infos en p. 4.

## Sam. 22 mars 2014

**Printemps des poètes** à la médiathèque à 15 h.30. Plus d'infos en p. 4.

## Dimanches 23 et 30 mars 2014

**Elections municipales**

## Mer. 26 mars 2014

**Spectacle** Ta Lou qui t'aime, au cinéma Rex à 20 h.30. Plus d'infos en p. 4.

## Jeu. 27 mars 2014

**Séance des bébés lecteurs** à la médiathèque à 10 h.

## Sam. 29 mars 2014

**Concours de belote coinchée** organisé par le Club de l'amitié de Sées, au centre polyvalent à partir de 13 h.30.

Renseignements au 02 33 81 94 60

**Premier atelier de calligraphie** à la médiathèque. Plus d'infos en p. 4.

**Concert de l'Alliance musicale et des élèves**, au centre polyvalent à 20 h.30. Plus d'infos en p. 4.

## Mar. 01 avril 2014

**Assemblée générale** de l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, au foyer municipal à 10 h., suivie par un repas. Inscription auprès de chaque club.

## Jeu. 03 avril 2014

**Congrès départemental des retraités hospitaliers** au foyer municipal.

## Samedis 05, 12, 19 et 26 avril 2014

**Vente et dépôt de vêtements d'occasion**, par l'Association familiale, au 26 rue Conté de 9 h.30 à 12 h.30.

Renseignements au 02 33 27 82 68

## Sam. 05 avril 2014

**Match de badminton** au gymnase à 15 h.

**Conférence de l'ACAS** au foyer municipal.

**Soirée de l'Ass. Crémel/St Martin** au centre polyvalent.

## Du 08 au 12 avril 2014

**Festival Ciné environnement**. Plus d'infos en p. 5.

## Ven. 11 avril 2014

**Marché du terroir** au lycée agricole. Plus d'infos en p. 5.

## Sam. 12 avril 2014

**Rencontre cycliste** organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux. Rendez-vous devant le Relais des Cordeliers à 9 h. Suivi d'un repas. Inscription auprès de chaque club.

**Atelier calligraphie** à la médiathèque.

**Soirée de l'Ass. Peindre à Sées** au centre polyvalent.

## Du 12 avril au 17 mai 2014

**Exposition** des affiches créées par les élèves des collèges Conté et Marie Immaculée, pour le concours de création du visuel de la Fête des plantes, dans le hall de l'Hôtel de ville.

## Mer. 16 avril 2014

**Club de lecture** à la médiathèque à 20 h.

## Ven. 18 avril 2014

**Préparation à la dictée** organisée par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, dans la salle de réunion de la mairie à 14 h.

## Sam. 19 avril 2014

**Atelier calligraphie** à la médiathèque.

**Soirée du C'Roller show** au foyer municipal.

## Jeu. 24 avril 2014

**Séance des bébés lecteurs** à la médiathèque à 10 h.

## Du 25 au 27 avril 2014

**Représentations de la troupe de théâtre Cadence**, au centre polyvalent. Plus d'infos en p. 4.

## 26 et 27 avril 2014

**Stage de clowns** au foyer municipal.

## Lun. 28 avril 2014

**Concours de pétanque** organisé par l'Ass. cantonale des Aînés ruraux, sur le terrain à 14 h.

**Date du prochain dépôt des informations à envoyer à**

**Elodie Boutrois :**

**15 avril 2014**

[elodie.boutrois@sees.fr](mailto:elodie.boutrois@sees.fr)

**06 46 46 48 12**

## ■ Tribune de l'opposition

### 12 août 1944 - 12 août 2014

La Normandie entrera dès le 6 juin dans les cérémonies de l'anniversaire du débarquement.

Ce sera probablement la dernière des « dizaines » qui verra la présence importante des survivants de cet événement.

A Sées, le 12 août, nous commémorerons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la commune.

Après la plaque dévoilée sur la façade de l'Hôtel de ville en 2004 en présence des « enfants » Leclerc, le symbole en sera la « pose » à Sées d'une « borne Leclerc », marquant l'itinéraire de la 2<sup>e</sup> Division Blindée. L'objectif sera une fois encore l'inscription dans la mémoire collective.

Il s'agira de se souvenir que des jeunes hommes de tous les continents sont venus libérer l'Europe du joug nazi.

Il s'agira de se souvenir que la ville de Sées, probablement grâce aux croix rouges peintes sur les toits de plusieurs bâtiments comme l'ancien grand séminaire, a échappé à la destruction par les bombardements des alliés.

Il s'agira aussi de rentrer peu à peu dans l'Histoire et de réaliser qu'une des clefs de la libération de la France puis de l'Europe se joua après le débarquement du 6 juin 1944, lors de la bataille de Normandie ; bataille qui se termina une dizaine de jours plus tard dans la poche de Falaise-Chambois près de Montormel.

Il faudra encore patienter jusqu'au 8 mai 1945 pour que le régime nazi s'effondre.

Les gestes successifs — oh combien symboliques — de nos dirigeants : De Gaulle et Adenauer, Mitterrand et Elmut Kolh, ont scellé l'amitié franco-allemande et permis la construction de l'Europe.

Chacun peut avoir son avis sur la communauté européenne, sur ses avancées, sur ses insuffisances.

Nul ne peut nier que depuis soixante-dix ans, en France, nous vivons en paix.

**Les Conseillers municipaux  
« Sées Ensemble Maintenant »**

## ■ Pratique

### Permanences en mairie :

- CPAM : le jeudi après-midi.
- Mission locale : le mardi après-midi et le jeudi matin.
- ADMR : le lundi, de 14 h. à 17 h.
- Mouvement Vie Libre : tous les jeudis, de 17 h. à 19 h. et le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 20 h.30.
- FNATH : le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 10 h. à 11 h.30.
- Distribution alimentaire : tous les lundis et un jeudi sur deux, de 14 h. à 16 h.

### Recensement militaire :

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 1998 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 31 mars 2014 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents.

Les jeunes nés entre le 1<sup>er</sup> et le 30 avril 1998 doivent se faire recenser à la Mairie avant le 30 juin 2014 et après leur date d'anniversaire, munis du livret de famille des parents.

### Horaires d'ouverture du parc d'Argentré :

*De octobre à avril :*  
8 h. - 18 h.

### Pharmacies de garde :

*Du samedi 19 h. au lundi 9 h.*

#### Mars

- 08 et 09 : Leliepault (Sées)  
02 33 27 80 54
- 15 et 16 : République (Sées)  
02 33 27 80 59
- 22 et 23 : Beague (Gacé)  
02 33 35 60 12
- 29 et 30 : Gloria (Moulins-la-Marche)  
02 33 34 54 11

#### Avril

- 05 et 06 : Morruzzi (Ste Gauburge)  
02 33 34 04 18
- 12 et 13 : Vast (Gacé)  
02 33 35 52 16
- 19 et 20 : Granzotto (Le Merlerault)  
02 33 35 42 86
- 21 : Gloria (Moulins-la-Marche)  
02 33 34 54 11
- 26 et 27 : Leliepault (Sées)  
02 33 27 80 54

#### Mai

- 01 : Morruzzi (Ste Gauburge)  
02 33 34 04 18
- 03 et 04 : Khin (Courtomer)  
02 33 28 40 55

### Changement d'adresse :

Sées peinture Ramond, auparavant situé rue St-Martin, se trouve désormais au « bas Sévilly ». Tél. 02 33 29 68 19

## ■ État civil

### Naissances

- 08/02 : Léane Duez.
- 10/02 : Malo Hervé.

### Décès

- 21/01 : Renée Prél née Levêque, 86 ans.
- 06/02 : Pascal Pinson, 51 ans.
- 10/02 : Nadeige Tournier née Etard, 89 ans.



05 > 11/03

**La Belle et la Bête**  
Réal. : Christophe Gans  
Avec V. Cassel, L. Seydoux,  
A. Dussollier  
Durée : 1h52  
Genre : **Fantastique, Romance**

**Les trois frères, le retour**  
Réal. : Didier Bourdon, Bernard  
Campan, Pascal Légitimus  
Avec D. Bourdon, B. Campan  
Durée : 1h46  
Genre : **Comédie**

**12 years a slave**  
Réal. : Steve McQueen (II)  
Avec C. Ejiofor, M. Fassbender,  
B. Cumberbatch  
Durée : 2h13  
Genre : **Drame, Historique**

**Tante Hilda !**  
*A partir de 6 ans*  
Réal. : Jacques-Rémy Girerd, Benoît Chieux  
Avec S. Azéma, J. Balasko  
Durée : 1h29  
Genre : **Animation, Comédie**

12 > 18/03

**Jack et la mécanique du cœur**  
*A partir de 6 ans*  
Réal. : Stéphane Berla, Mathias Malzieu  
Avec M. Malzieu, O. Ruiz  
Durée : 1h34  
Genre : **Aventure, Animation**

**Un beau dimanche**  
Réal. : Nicole Garcia  
Avec L. Bourgoïn, P. Rochefort,  
D. Sanda  
Durée : 1h35  
Genre : **Comédie dramatique**

**L'énigme du Chicago Express VO**  
Réal. : Richard Fleischer  
Avec C. McGraw, J. White  
Durée : 1h11  
Genre : **Policier**

**Le vent se lève**  
*A partir de 6 ans*  
Réal. : Hayao Miyazaki  
Avec H. Anno, M. Takimoto  
Durée : 2h06  
Genre : **Animation, Drame**

19 > 25/03

**M. Peabody et Sherman**  
*A partir de 6 ans*  
Réal. : Rob Minkoff  
Avec T. Burrell, M. Charles  
Durée : 1h32  
Genre : **Animation, Aventure**

**Diplomatie**  
Réal. : Volker Schlöndorff  
Avec A. Dussollier, N. Arestrup,  
B. Klaußner  
Durée : 1h24  
Genre : **Historique, Drame**

**Rêves d'or VO**  
Réal. : Diego Quemada-Diez  
Avec B. López, R. Dominguez,  
K. Martínez  
Durée : 1h48  
Genre : **Drame**

**Monuments men**  
Réal. : George Clooney  
Avec G. Clooney, M. Damon,  
B. Murray  
Durée : 1h58  
Genre : **Historique, Aventure, Guerre**

26/03 >  
01/04

**Le parfum de la carotte**  
Réal. : Rémi Durin, Arnaud  
Demuyck, Pascale Hecquet  
Avec A. Jaoui, J-B Marcenac  
Durée : 0h45  
Genre : **Animation**

**Arrête ou je continue**  
Réal. : Sophie Fillières  
Avec E. Devos, M. Amalric,  
A. Brochet  
Durée : 1h42  
Genre : **Comédie**

**300 : la naissance d'un empire**  
Réal. : Noam Murro  
Avec S. Stapleton, E. Green,  
R. Santoro  
Durée : 1h42  
Genre : **Action, Fantastique**

**De toutes nos forces**  
*Sortie nationale*  
Réal. : Nils Tavernier  
Avec J. Gamblin, A. Lamy  
Durée : 1h30  
Genre : **Comédie dramatique**

### Ta Lou qui t'aime

Lecture théâtralisée adaptée du roman d'Elisabeth Biami, par Cie Pérenne. Soirée gratuite tout public à partir de 8 ans proposée par la Médiathèque de Sées en partenariat avec le Conseil Général.

En raison d'une importante programmation, les affiches de films ont été retirées.

### ATTENTION : Pas de parution du magazine en avril. Voir programmes papiers et site Internet.

Du 05 au 11 mars	mer. 05	jeu. 06	ven. 07	sam. 08	dim. 09	lun. 10	mar. 11
La Belle et la Bête	20h30			20h30	14h30	20h30	
Les trois frères, le retour		14h30	20h30		17h00	14h30	20h30
12 years a slave VO		20h30		17h00	20h30		
Tante Hilda !	14h30		14h30	14h30	10h30		14h30
<b>Du dimanche 16 au mardi 18 mars : Printemps du cinéma. Tarif 3,50 € pour tous</b>							
Du 12 au 18 mars	mer. 12	jeu. 13	ven. 14	sam. 15	dim. 16	lun. 17	mar. 18
Jack et la mécanique du cœur	14h30	14h30	14h30	14h30	10h30		
Un beau dimanche	20h30			20h30	17h00		20h30
L'énigme du Chicago Express VO		20h30		17h00	20h30		
Le vent se lève			20h30		14h30	20h30 VO	
Du 19 au 25 mars	mer. 19	jeu. 20	ven. 21	sam. 22	dim. 23	lun. 24	mar. 25
M. Peabody et Sherman : les voyages dans le temps	14h30 3D			14h30	10h30		
Diplomatie	17h00	20h30		20h30	17h00	20h30	
Rêves d'or VO				17h00	20h30		
Monuments men	20h30		20h30		14h30		20h30
Du 26 mars au 01 avril	mer. 26	jeu. 27	ven. 28	sam. 29	dim. 30	lun. 31	mar. 01
Le parfum de la carotte	14h30				10h30		
Arrête ou je continue				17h00	20h30	20h30	
300 : la naissance d'un empire	17h00 3D		20h30 3D	14h30 3D	17h00		
De toutes nos forces <i>Sortie nationale</i>		20h30	14h00	20h30	14h30		20h30
Ta Lou qui t'aime	20h30						